****

**VOLET TECHNIQUE DE DEMANDE D’AIDES A L’INVESTISSEMENT DANS LE CADRE DE L’APPEL A PROJETS REGIONAL**

**« DECONDITIONNEMENT / HYGIENISATION DES BIODECHETS » (PHASE 2)**

**Volet administratif** |  Volet technique |  Volet financier

**LES AIDES DE L’ADEME NE CONSTITUENT PAS UN DROIT DE DELIVRANCE ET N’ONT PAS DE CARACTERE SYSTEMATIQUE**

*Dans ce document, les parties grisées et en italique précisent les attendus de l’ADEME pour les paragraphes concernés.*

**Le document ci-joint constitue le volet technique à remplir par le porteur d’un** projet concernant une demande d’aide pour un investissement **dans le cadre de**

**l’appel à projets régional « déconditionnement / hygiénisation » (PHASE 2)**

Sont éligibles :

* Les dépenses d’investissement (hors achat terrain) :
  + Fourniture et mise en place de l’équipement de déconditionnement, trémies de réception, systèmes de convoyage entre les différents éléments de la ligne de déconditionnement, liaison entre le déconditionneur et l’équipement d’hygiénisation, le cas échéant,
  + Stockage des intrants, stockage aval des produits sortants, fosses et réservoirs à incendie,
  + Cuve de réception de la pulpe organique avant traitement par méthanisation,
  + Les bâtiments abritant l’unité de déconditionnement.
* La prestation pour les travaux de construction de l’installation (aucun aide ne sera attribuée pour des travaux effectués en interne),
* La maîtrise d’œuvre externe,
* La maitrise d’œuvre interne (plafonnées à 10 % du coût total de l’opération),
* Le programme de suivi du fonctionnement de l’installation sur 3 ans.

Ne sont pas éligibles :

* Le terrain,
* Les frais de structures et/ou de fonctionnement de l'activité ordinaire de la structure porteuse c'est-à-dire les frais généraux autres que ceux engagés pour la mise en œuvre du projet concerné, ainsi que les frais d’immeubles.
* Le quai de transfert,
* Les camions de collecte de biodéchets et de transport de la pulpe,
* Les dépenses prises en compte dans d’autres programmes d’aides.

**Il est impératif de rendre ce volet complété au format texte modifiable (type Word).**

Au préalable, il est demandé au porteur de projet de prendre connaissance des règles générales de l’ADEME disponible sur  : <https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/regles-generales-attribution-aides-ademe-2020.pdf>

**SOMMAIRE**

[1 Objet de l’opération – synthèse du projet 3](#_Toc26190723)

[2 Contexte de l’opération 3](#_Toc26190724)

[2.1 Cadrage de l’opération 3](#_Toc26190725)

[2.2 Description des actions et études préalables menées pour le montage du projet 3](#_Toc26190726)

[3 Description technique du projet de déconditionnement / hygiénisation 3](#_Toc26190727)

[3.1 Flux entrants 3](#_Toc26190728)

[3.2 Description de l’unité 4](#_Toc26190729)

[3.2.1 Terrain, surfaces, organisation fonctionnelle 4](#_Toc26190730)

[3.2.2 Synoptique de l’unité – fonctionnement de l’unité 4](#_Toc26190731)

[3.2.3 Equipements pressentis : 4](#_Toc26190732)

[3.2.4 Moyens humains : 4](#_Toc26190733)

[3.2.5 Bilan matière - flux sortants et destination des produits sortants 4](#_Toc26190734)

[4 Présentation des coûts d’investissement et de fonctionnement 5](#_Toc26190735)

[4.1 Coût d’investissement : 5](#_Toc26190736)

[4.1 Coût de fonctionnement : 5](#_Toc26190737)

[5 Montage juridique du projet 5](#_Toc26190738)

[6 Conformité avec la réglementation ICPE et la réglementation sur les plans d’épandage 5](#_Toc26190739)

[7 Planning et suivi de l’opération 5](#_Toc26190740)

[8 Pièces complémentaires à fournir 6](#_Toc26190741)

[9 Engagements liés à la communication pris par le porteur de projet 6](#_Toc26190742)

[10 Rapports / documents à remettre 6](#_Toc26190743)

# Objet de l’opération – synthèse du projet

* *Décrire et présenter le projet en 10 lignes maximum*

# Contexte de l’opération

## Cadrage de l’opération

* *Présenter le porteur de projet principal. En cas de groupement de plusieurs acteurs, décrire le rôle et les compétences des acteurs intervenant dans le projet.*
* *Présenter le territoire visé par le projet, sa typologie et ses caractéristiques,*
* *Présenter les tonnages globaux, les différents types de producteurs de biodéchets emballés visés par le projet,*
* *Présenter succinctement l’unité qui fait l’objet de la présente demande de subvention, en précisant s’il s’agit d’un projet de « déconditionnement/hygiénisation » ou « déconditionnement » seul*
* *Présenter les exutoires après déconditionnement / hygiénisation*

## Description des actions et études préalables menées pour le montage du projet

* *Présenter dans cette partie les conclusions de l’étude ou des études préalable(s) à la mise en place du projet en justifiant les choix effectués durant celles-ci.*

# Description technique du projet de déconditionnement / hygiénisation

*Cette partie doit permettre au lecteur de comprendre de manière détaillée le fonctionnement technique du projet, de l’amont (tonnages de biodéchets emballés entrants), jusqu’à l’aval (tonnages sortants et exutoires)*

## Flux entrants

*Décrire et préciser l’ensemble des flux entrants, leurs tonnages par typologie de producteurs et/ou collecteurs.*

*Spécifier s’il s’agit de tonnages déjà collectés (dans le cadre d’un contrat par exemple), en cours de prospect ou en projet*

*Pour les tonnages, il sera possible de s’inspirer du tableau ci-dessous.*

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Nom du flux | Type de producteur  (avec situation géographique) | Nom du collecteur | Tonnage année 1  (t/an) | Tonnage année 2  (t/an) | Tonnage année 3  (t/an) |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  | TOTAL ANNUEL |  |  |  |

## Description de l’unité

### Terrain, surfaces, organisation fonctionnelle

*Préciser l’emplacement géographique du terrain, sa surface, définir s’il est en cours d’acquisition ou non*

*Décrire sous forme de schéma les zones fonctionnelles du projet (zone amont, zone de déconditionnement, zone d’hygiénisation, zone aval) en précisant les surfaces (sous forme de tableau par exemple)*

*Spécifier si des bâtiments sont déjà présents et s’ils seront réutilisés ou, au contraire, détruits.*

### Synoptique de l’unité – fonctionnement de l’unité

*Présenter de manière rédactionnelle et sous forme de synoptique le cheminement des produits entrants dans le process, jusqu’à leur sortie*

*Présenter les modalités de fonctionnement de l’unité en s’inspirant du tableau suivant*

|  |  |
| --- | --- |
|  | Données |
| Capacité de l’unité de déconditionnement (en t/an) |  |
| Débit horaire moyen (en t/h) |  |
| Débit horaire moyen (en m3/h) |  |
| Nombre d’heures de fonctionnement (en h/an) |  |
|  |  |
| Capacité de l’unité d’hygiénisation (en t/an et/ou m3/an) |  |
| Volume de la cuve d’hygiénisation (m3) |  |
| Nombre d’heures de fonctionnement (en h/an) |  |

### Equipements pressentis :

*Présenter :*

* *Le ou les équipementiers pressentis pour l’installation des équipements,*
* *Les choix effectués ou en cours de réflexion sur le matériel de déconditionnement, d’hygiénisation, de liaison entre les deux équipements, les systèmes de convoyage, les équipements de stockage amont et aval, la cuve de réception de la pulpe organique avant traitement par méthanisation. Les fiches techniques pourront être jointes en annexe de la présente demande de subvention.*
* *Justifier les choix techniques effectués*

### Moyens humains :

*Décrire les moyens humains nécessaires au bon fonctionnement de l’unité, en précisant les postes (responsable d’exploitation, agent de maintenance, etc…).*

### Bilan matière - flux sortants et destination des produits sortants

*Décrire et préciser l’ensemble des flux sortants, leur tonnage et destination.*

*Pour les exutoires, préciser la localisation, le propriétaire, le mode de transport de la pulpe ou du refus, les quantités. Spécifier l’état des accords de partenariat (en projet, en cours, établi)*

*Pour les tonnages, il sera possible de s’inspirer du tableau ci-dessous.*

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Nom du flux | Destination  du produit sortant | Partenariat | Tonnage année 1  (t/an) | Tonnage année 2  (t/an) | Tonnage année 3  (t/an) |
| Pulpe 1 | Exploitant X | En projet /  En cours d’élaboration / Etabli via contrat ou convention… |  |  |  |
| Pulpe 2 | Exploitant Y |  |  |  |  |
| Matériau 1 | Recycleur Z |  |  |  |  |
| Refus 1 | CSDND |  |  |  |  |
| Refus 2 | UIOM |  |  |  |  |
| … |  |  |  |  |  |
|  |  | TOTAL ANNUEL |  |  |  |

# Présentation des coûts d’investissement et de fonctionnement

## Coût d’investissement :

*Remplir OBLIGATOIREMENT le volet financier joint au dossier de candidature (onglet 1).*

## Coût de fonctionnement (produits et charges) :

*Remplir OBLIGATOIREMENT le volet financier joint au dossier de candidature (onglet 2).*

*Une attention particulière sera portée à :*

* *La présentation du budget prévisionnel global de l’unité de déconditionnement sur 5 ans*

*En complément :*

* *Indiquer le coût de traitement à la tonne entrante de votre projet d’unité : …… €/t entrante*
* *Indiquer votre durée d’amortissement :*
* *Sur les bâtiments*
* *Sur le process*

# Pilotage - Montage juridique du projet

*Précisez la nature du montage juridique pour la conception, la construction et l’exploitation en indiquant le cas échéant les différents partenaires (notamment dans le cas d’un partenariat public privé, d’une délégation de service public, de recours à des crédits bailleurs, …).*

*Précisez le partage des responsabilités sur le projet.*

*Le candidat décrira les actions de communication mises en œuvre pour l’élaboration de son projet.*

# Conformité avec la réglementation ICPE et la réglementation sur les plans d’épandage

*Attester de la conformité de la future installation et du projet présenté au regard :*

* *De la réglementation ICPE en vigueur,*
* *De la réglementation entourant les plans d’épandage,*
* *Des documents de planification régionaux (PRPGD notamment).*

# Planning et suivi de l’opération

*Le porteur du projet présentera le planning prévisionnel en indiquant les grandes étapes du projet. A titre d’exemple :*

* *Date prévisionnelle de démarrage et fin d’avant-projet sommaire,*
* *Date prévisionnelle de démarrage et fin d’avant-projet détaillé,*
* *Date prévisionnelle de début de travaux*
* *Date prévisionnelle fin de fin de travaux*
* *Date prévisionnelle de démarrage de l’unité et durée de Mise en Service Industrielle*

# Pièces complémentaires à fournir

*Seront à joindre à la présente demande*

* *Plan masse du site, synoptique du process,*
* *Cartographie de la zone de chalandise des flux entrants et sortants,*
* *Engagements contractuels ou lettres d’intentions concernant à la fois la fourniture des flux entrants, la valorisation des flux sortants par méthanisation et le traitement des refus sortants*
* *Les agréments sanitaires des installations accueillant la pulpe (sous-produits animaux)*
* *Les devis déjà obtenus pour les équipements (au moins deux offres chiffrées)*
* *Si l’étude n’a pas été subventionnée en phase 1 de l’AAP, le rapport final de cette dernière*

# Engagements liés à la communication pris par le porteur de projet

*Les points suivants sont à laisser en l’état par le porteur de projet car il s’agit d’un engagement de sa part pour pouvoir bénéficier des aides des financeurs.*

Dans la cadre de la réutilisation des documents et toute autre information et supports soumis aux droits d’auteur, le bénéficiaire s’engage à garantir aux financeurs qu’il a fait son affaire personnelle auprès du ou des auteurs titulaires des droits de propriété intellectuelle et/ou des droits à l’image sur leur propre création, des autorisations de réutilisation requises.

**Conformément à l’article 2 des règles générales d’’attribution des aides de l’ADEME, le bénéficiaire s’engage** à associer l’ADEME et les autres financeurs de l’appel à projet lors de la mise au point d’actions de communication et d’information du public (inauguration de l’installation…) et à mentionner dans tous les supports de communication l’ADEME comme partenaire en apposant **sur chaque support de communication produit le logo de l'ADEME ou la mention : « opération réalisée avec le soutien financier de l'ADEME ». Il fournira à l'ADEME les versions finalisées des supports avant leur réalisation, afin d'obtenir l'accord de l'ADEME au préalable.**

Pour les investissements, le bénéficiaire s’engage à poser un panneau sur le site de réalisation de l’opération, portant le logo de l’ADEME et mentionnant son soutien financier.

# Rapports / documents à remettre

*Les points suivants sont à laisser en l’état par le porteur de projet car il s’agit d’un engagement de sa part pour pouvoir bénéficier des aides des financeurs.*

Le bénéficiaire s’engage à fournir aux financeurs pour toutes les demandes de paiement, puis durant les 3 années suivant le solde du présent contrat, le procès-verbal de réception attestant des performances atteintes par l’équipement, ainsi qu’un bilan annuel de suivi de l’opération objet de la présente convention. Le suivi portera sur les indicateurs cités dans le cahier des charges de l’AAP.

Le bénéficiaire remettra aux financeurs les documents suivants :

* Un ou plusieurs Rapports Intermédiaires, à remettre pour chaque versement intermédiaire :
  + Ces rapports devront présenter l’avancement des travaux de mise en place de l’installation et des investissements réalisés en les détaillant par poste. Ils seront illustrés avec un reportage photographique et complétés par un état intermédiaire des dépenses réalisées. Ils feront au maximum 10 pages.
* Un Rapport Final, à remettre pour le versement du solde après 2 ans de fonctionnement, comprenant :
  + Le bilan des indicateurs de suivi du paragraphe C.4 du cahier des charges de l’AAP (liste à titre indicatif) :
    - Capacité de traitement de l’unité (en t/h, t/an),
    - Taux d’indésirables en entrée et aux différentes étapes de déconditionnement / hygiénisation,
    - Part de matière organique et d’inertes indésirables dans les refus (> 2 mm),
    - Part de matière organique et d’inertes indésirables dans la pulpe avant méthanisation (> 2 mm),
    - Évaluation de la performance de séparation, notamment le taux de captation de la matière organique,
    - Consommation électrique de la chaîne de traitement
    - Quantité d’eau utilisée par le process,
    - Quantité de biodéchets « propres » ou de pulpe à faire recirculer en tête de process pour assurer le bon fonctionnement de l’équipement,
    - Coût de fonctionnement de l’unité (en €/an, en €/t entrante) en indiquant les données de base concernant les durées d’amortissement utilisée dans les calculs,
    - Le bilan des difficultés rencontrées lors de la mise en place de l’installation et lors de son suivi.
  + Le bilan économique de l’opération :
    - La liste des dépenses réalisées,
    - Coût de fonctionnement de l’unité (en €/an, en €/t entrante) en indiquant les données de base concernant les durées d’amortissement utilisée dans les calculs
    - Coût de traitement des refus (en €/t, €/an).
  + Les données de fonctionnement du site :
    - Durée de fonctionnement,
    - Temps d’arrêts techniques,
    - Consommations énergétiques.
  + Un reportage photographique de l’installation finale détaillant les différentes parties de la « chaîne ».
  + Une fiche de retour d’expérience type OPTIGEDE.

Les logos des financeurs seront apposés sur ce rapport final.